CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E135612** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2026**

ÉDITÉ LE 09/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/01/2013

Raison sociale : ALS'AS ENERGIES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/10/2024

Capital : 5 000

2 RUE DES ROSEAUX
67920 SUNDHOUSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 2013 B 236

Siret : 791 725 575 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4758627-001

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 128773907

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 128773907

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 06 75 24 29 76 **Fax :**

Portable : 06 75 24 29 76

Responsabilité légale :
FOTZLER LUC PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : alsas.energies@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 459 331 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	2	04/12/2025
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	2	04/12/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		04/12/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E135612** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2026**

ÉDITÉ LE **09/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/01/2013
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/10/2024
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 2013 B 236

Siret : **791 725 575** **00017**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 4758627-001

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 128773907

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 128773907

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : **ALS'AS ENERGIES**

2 RUE DES ROSEAUX
67920 SUNDHOUSE

Téléphone : 06 75 24 29 76 **Fax :**
Portable : 06 75 24 29 76

Site Internet :
E-mail : alsas.energies@gmail.com

Responsabilité légale :
FOTZLER LUC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	04/12/2025
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	04/12/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.